



La Mairie communique

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 13 et 27 mars, de 9h à 12h.

Mobilisation pour nos services publics

Samedi 20 Février, devant la Poste d'Aurignac, un important rassemblement de syndicalistes, d'élus et de citoyens s'est tenu, pour dénoncer et contester un projet en cours visant à réformer les services de courriers de La Poste sur notre secteur : une nouvelle fois, le spectre de la fermeture !!

Les élus des territoires concernés, à savoir Le Fousseret, Saint-Martory, Cazères et ceux des Terres d'Aurignac sont catégoriquement opposés à tout recul du service public de La Poste.

Après les Trésoreries ... La Poste ? Non !

Nous refusons cet abandon de nos villes et villages.

Dans ce mouvement soutenu par la Région, le Département et notre Député du Comminges-Saves, vos élus du Conseil municipal d'Aurignac affirment leur refus de toute fermeture sur nos territoires.

La mobilisation va se poursuivre ...

Vous en serez informés sur le site internet de la commune : <https://www.aurignac.fr>

ainsi que sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/mairie.aurignac/>



Stage de professionnalisation : Depuis le 10 février, et pour six mois, le service Culture et Patrimoine de la commune accueille un stagiaire, Adrien MAUMUS, étudiant en Master II de géographie ; ce stage de professionnalisation est accompagné par Magalie LANDAIS, agent de développement.

Le projet du stage, sous la direction d'un universitaire, conduira, après enquête auprès de la population des Terres d'Aurignac, à la création d'une carte d'identité paysagère ; ce document sera précieux pour la commune et les Terres d'Aurignac, dans le cadre des politiques de développement local ou de préservation du patrimoine paysager.

Cet étudiant Commingeois, à qui nous souhaitons la bienvenue dans une période si délicate pour les jeunes, terminera ainsi son cursus universitaire dans de bonnes conditions.

Arrêté du Maire : modification des horaires de l'école élémentaire Jacques Prévert

En raison des nouvelles directives ministérielles, depuis le 8 février, imposant, à la cantine le respect de **deux mètres de distance** entre les différents groupes d'élèves, **un nouveau protocole sanitaire** entraîne un changement d'horaires de l'école élémentaire lors du temps de cantine :

- * Le 1^{er} service se fera avec les élémentaires de 11h à 11h45
- * Le 2^{ème} service se fera avec les maternelles de 11h45 à 12h30.

Pour permettre ce fonctionnement, les horaires de l'école élémentaire sont ainsi aménagés :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi - le matin : 8h30 - 11h, l'après-midi : 13h - 15h45.

Ce protocole impose également le port d'un **masque de catégorie 1** par tous les enfants.

Merci de votre compréhension



Garantie DGA catégorie 1
Pôle Textile Alsace
2020/991-PD-C-TESTE-COMPOUR/CEMA-Test complet
30 cycles d'entretien réalisés par CETELOR
Respirabilité : Perméabilité à l'air de 207 L/m²
contre 96 L/m² recommandés au minimum
Filtrations : 3 microns 95% 42



Rentrée 2021 : **préinscription des élèves aux écoles maternelle** : rendez-vous à la mairie avec le livret de famille, le carnet de santé, un justificatif de domicile, et le certificat de radiation si inscription antérieure dans un autre établissement.

Directfermiers31

Le Conseil Départemental a lancé, en décembre dernier, **Directfermiers31**, un annuaire numérique interactif qui permet aux citoyens de retrouver toutes les informations concrètes en vue d'acheter des produits locaux cultivés, élevés ou transformés près de chez eux.

Ce service en ligne, gratuit, actualisé en permanence et animé par le Conseil Départemental, réunit l'ensemble des informations haut-garonnaises sur la vente directe.

Consultez la page internet <https://www.haute-garonne.fr/directfermiers31> et l'application mobile du même nom.



Dans le respect des mesures sanitaires, (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),
nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS
vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 17 mars de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.

Travaux et aménagements

La salle polyvalente : profitant de la baisse de fréquentation pendant ces vacances scolaires, nos agents remplacent les vieilles ampoules énergivores de la salle polyvalente et du Dojo par des LED, bien plus économes ; le gain de consommation est estimé à plus de 60 %. Les travaux seront terminés pour le 1er mars, avec des dépenses récurrentes de fonctionnement revues à la baisse.

L'école élémentaire : le visiophone a été remis en état de fonctionnement, garantissant le respect des mesures Vigipirate, pour une sécurité renforcée dans nos écoles.

Le court de tennis : le court « Green Set » du haut a retrouvé sa couleur d'origine grâce au nettoyage à « haute pression ».

Espaces-Verts : la taille des arbres se poursuit sur le Boulevard Bertrand Adoue, favorisant une bonne reprise printanière.

Salle des associations : nous l'avons évoqué dans le précédent Feuilleton : les travaux de l'étage de l'Espace Saint-Michel sont aujourd'hui terminés. L'ensemble est rénové selon nos principes de gain d'énergie, de sécurisation et d'amélioration du confort d'utilisation.

Merci à l'ensemble de nos agents pour la qualité du travail effectué.



Remerciements : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Aurignac remercie chaleureusement tous les contributeurs pour leur générosité en cette période difficile. Le calendrier reçu dans les boîtes aux lettres a été bien accueilli et les dons nombreux, soyez-en remerciés.

Transport à la demande gratuit



La Région Occitanie propose du transport, à la demande, gratuit :

- ♦ pour des déplacements hors agglomérations ou métropoles
- ♦ pour des rendez-vous de vaccination Covid les lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 10h et 15h et le mercredi entre 14h et 17h.

Réservez au plus tard la veille du déplacement avant midi au **N°Vert 0 805 460 306**

Modalités sur <https://lio.laregion.fr/tad-vaccin-covid>



Le Tour de France



Le 14 juillet 2021, pour la 2ème fois dans l'histoire de la grande boucle, **le Tour de France traversera Aurignac !!!**

Pour le moment, le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser une réunion collective.

Afin de préparer au mieux cet événement estival, nous appelons dès à présent toutes les personnes, habitants, associations, passionnés, institutions qui souhaitent contribuer à son organisation, à se manifester en envoyant un mail à culturepatrimoine@aurignac.fr



Culture et Patrimoine



La saison **Culture et Patrimoine** de la Mairie d'Aurignac se prépare... En voici un avant goût ! Dans le cadre de la **Fête de la Nature**, du 19 au 23 mai, la municipalité organise une grande exposition participative **"Et Tant d'Œuvres"**. Pour cela, nous invitons tous les habitants d'Aurignac et des alentours à exprimer leur créativité en réalisant une œuvre (format maximum A3) sur le thème **"Le Printemps Démasqué"**. Nous reviendrons vers vous pour plus de précisions et d'informations dans les prochaines semaines : culturepatrimoine@aurignac.fr



Déplacements et mobilité douce à Aurignac, merci de votre participation

Le questionnaire sur les mobilités douces restera en ligne sur notre site jusqu'au 3 mars pour permettre au plus grand nombre de répondre.

<https://www.aurignac.fr/etude-des-modes-et-modalites-de-deplacement-a-aurignac/>



Fibre optique : Contrairement à ce que nous annonçons dans le précédent Feuilleton, seule une partie du village sera éligible à la fibre optique à partir du 1^{er} mars ; les quartiers du Barry, de la Fontaine Vieille, du Foirail, du Motis, la route de St Martory et la route de BousSENS pourront, dès lors, recevoir des offres commerciales des 13 opérateurs grand public partenaires de Fibre31 (toute proposition commerciale de ces opérateurs avant le 1^{er} mars est illégale).

Pour le reste du village, les travaux de raccordement commenceront début avril. Retrouvez toutes les informations détaillées concernant ce déploiement sur le site internet de la commune : <https://www.aurignac.fr/deploiement-fibre>



Votre Musée vous accueille et vous propose

En raison des mesures sanitaires, le musée est actuellement fermé au public.



Le Musée s'invite chez vous !

Chaque semaine pendant le confinement, l'équipe du Musée de l'Aurignacien vous propose une série d'animations virtuelles : jeux, articles, vidéos. L'occasion de redécouvrir le musée, en s'amusant, depuis chez-vous. Rendez-vous sur : <http://www.musee-aurignacien.com/>

État civil

Décès

IZARD Gabrielle, le 20/12/2020

ADOUE François, le 30/12/2020